



Dimensionnement Rapide des Éléments de Structures

Formation éligible aux exigences de l'arrêté du 12 février 2016
relatif à l'obligation de formation annuelle des architectes

DURÉE

2 jours (soit 16 heures)
8h / jour

PRIX

954,00 € HT par participant
Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage, maîtres
d'œuvre, architectes, ingénieurs
et techniciens de bureaux
d'études, avocats, juristes,
experts, responsables et
collaborateurs de service
technique entreprise/collectivité,
professionnels de la construction
et de l'immobilier souhaitant
élargir ses compétences

PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue
française

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés
de synthèse, d'échanges
et d'ateliers pratiques

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats,
juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

QCM d'évaluation des
connaissances
Questionnaire de satisfaction

PLUS D'INFOS

Tél. : 0 969 320 805
Mail : formation@ofib.fr
www.ofib.fr

OBJECTIFS

- ✓ **Acquérir** les bases de la résistance des matériaux en vue de dimensionner ou vérifier rapidement la bonne tenue d'éléments de structures en béton armé, métal ou bois.

PROGRAMME

- ✓ Rappels de résistance de matériaux
- ✓ Définition et rappels de statique
- ✓ Calculs de descente de charges
- ✓ Éléments de bétons armés
- ✓ Éléments de construction métallique
- ✓ Éléments de construction bois
- ✓ Exercice pratique

VALIDATION

- ✓ Attestation de fin de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié ISQ-OPQF et CERTIBAT Formation Professionnelle



Sur demande, déploiement de nos formations au sein de votre structure (intra-entreprise) partout en France.

OFIB - 62 Boulevard Alexandre et Marie Oyon - 72000 LE MANS
Organisme de formation enregistré sous le numéro 52 72 01107 72 auprès du Préfet de Région Pays de la Loire. Et cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat